



Commission médicale

Direction technique nationale

**Proposition de modification des règlements relatifs
aux bandages**

Le matériel



Le matériel



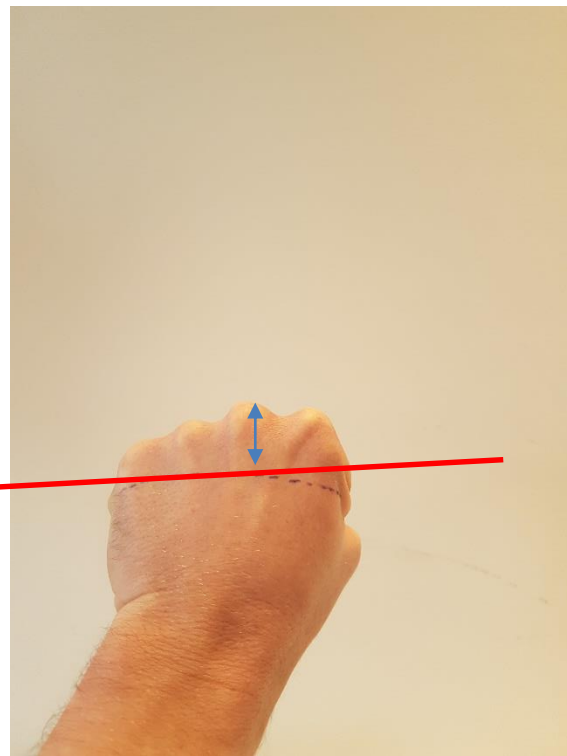
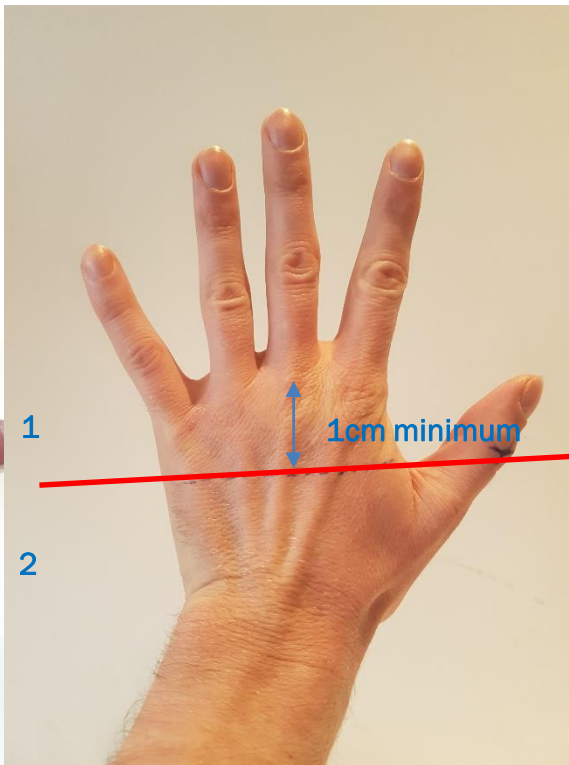
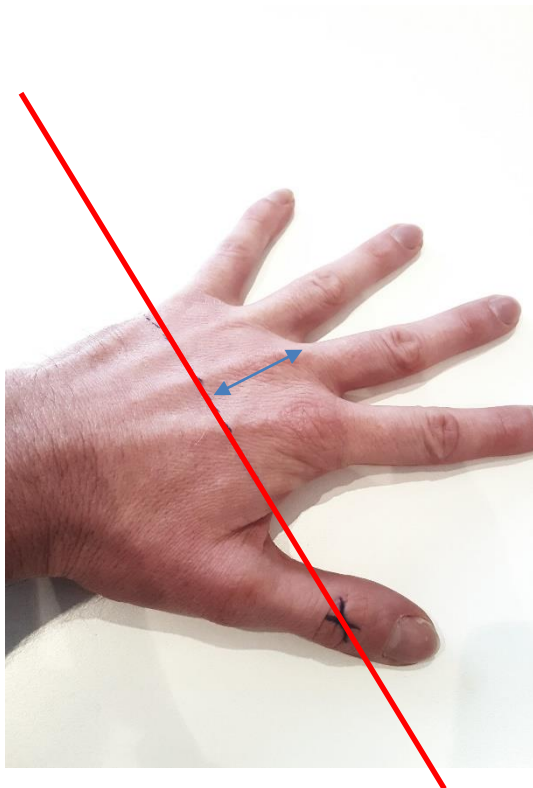
Type « gaze », non
adhésive et souple



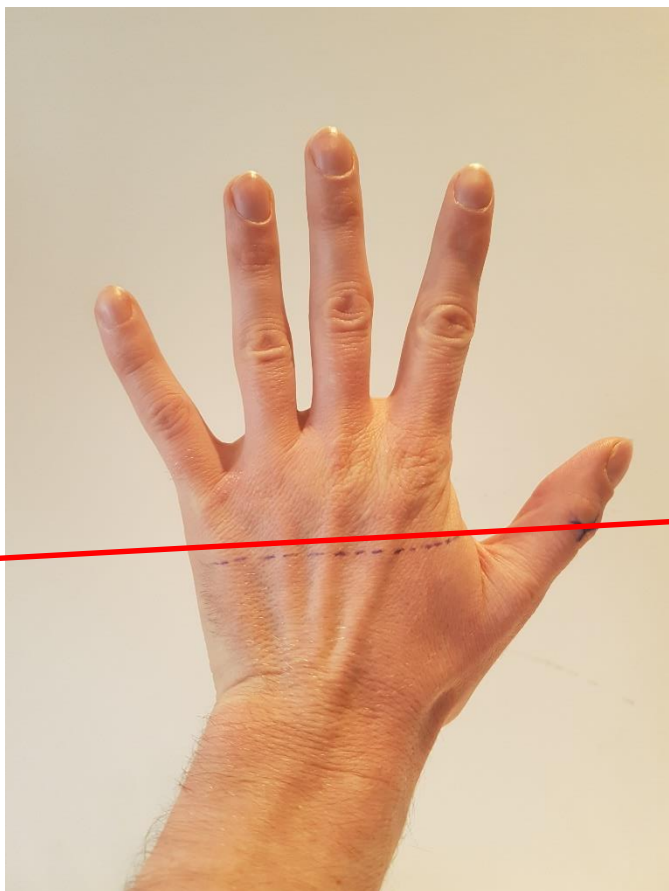
Bande adhésive
« dure »



Le matériel



Le matériel



1 bandelette de 0,5cm
maximum entre chaque doigts



Les étapes du bandage amélioré

1. Préparation
2. Pose des compresses
3. Fermeture de la couche de compresses
4. Pose des couches de maintien
5. Finitions



Préparation



Massage circulatoire (respecter le sens de circulation veineuse...)



Préparation



Pose du bandage type « Elastomull »



Pose de la couche de compresses



Pose de la couche de compresses



Rabat de la couche de compresses



Fermeture de la couche de compresses



Maintien de la couche de compresse



Pose des couches de maintien



Pose des couches de maintien



Pose des couches de maintien



Pose des couches de maintien



Finitions



Finitions



Finitions



Proposition de texte de règlement pour les combats 1^{ère} série



« Ils constituent une protection et non une arme.

L'utilisation de bandes adhésives élastiques ou non, de matière type compresse, mousse ou gaze est autorisée selon les conditions suivantes :

- De l'extrémité supérieure des doigts à 1 cm au moins au dessus de la ligne des têtes des métacarpes, seules les matières type compresse, mousse ou gaze sont autorisées, sauf entre les métacarpes, où une unique épaisseur de bande adhésive inférieure en largeur à 0,5 cm pourra être placée.
- A partir de 1 cm minimum au dessus de la ligne des têtes des métacarpes, l'utilisation de bandes adhésives élastiques ou non est autorisée en supplément afin de renforcer l'articulation du poignet.
- Au niveau de l'articulation du pouce, l'utilisation de bandes adhésives élastiques ou non est aussi autorisée pour renfort. »

